

MAIRIE D'AVANNE-AVENEY (25720)
CANTON DE BOUSSIÈRES - ARRONDISSEMENT DE
BESANÇON
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2012 À 19H30

<i>Membres en Exercice : 16</i>	<i>Date de Convocation : 15/10/2012</i> <i>Date d’Affichage :</i> <i>- de la Convocation : 15/10/2012</i> <i>- du Compte- rendu : 20/10/2012</i>
---------------------------------	---

L’an deux mille douze, le dix neuf octobre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d’Avanne-Aveney, régulièrement convoqué, s’est réuni sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre TAILLARD.

Présents : Mmes : S. ESSERT, I. BINET

Ms : : T. GUILLOT, R. LEMAIRE, R. MARTIN, Y. PERRIN,
L. DELMOTTE, A. PARIS, P. AUBRY, J.P. TAILLARD

Absent (s) : S. PEREIRA, A. GERARD, S. POUDEVIGNE, P. SARRAZIN,
B. JOUFFROY, M.A. SATORI

Secrétaire de Séance : I. BINET

Procurations de Vote : S. POUDEVIGNE à A. PARIS,
P. SARRAZIN à R. LEMAIRE
B. JOUFFROY à I. BINET
M.A. SATORI à P. AUBRY

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

AMÉNAGEMENTS

- 01 - *Équipement de la salle Polyvalente d’Aveney : faux plafond acoustique et ventilation mécanique*
- 02 - *Complément d’éclairage public rue des Grands Prés*
- 03 - *Acquisition de terrain pour l’aménagement de l’arrêt de fin de ligne Ginko n°27*
- 04 - *Marquage au sol rue des Cerisiers*
- 05 - *Sécurité : Mise en place de deux radars pédagogiques*
- 06 - *Acquisition d’un ordinateur pour l’Animateur Communal*

VIE ASSOCIATIVE

- 01 - *Convention avec la Commune de Montferrand le Château pour l’accueil transitoire des équipes de Foot Senior*
- 02 - *Dotation d’Équipement pour l’Association Rollers Alliance Glisse*
- 03 - *Création de Calendriers personnalisés avec des gravures originales illustrant le Patrimoine du Village*

DIVERS

- 01 - *Poursuite de recrutement d’Agent en CAE-CUI à mi-temps pour le périscolaire et l’école*
- 02 - *Convention avec la commune de Rancenay pour le Périscolaire*
- 03 - *Travaux en Forêt : choix du prestataire*
- 04 - *Demande de Subvention pour la Reconstruction des Bâtiments du Plateau Sportif*
- 05 - *Acquisition d’une propriété rue du Pont*

I. AMÉNAGEMENTS

I.1 – Équipement de la salle Polyvalente d'Aveney : faux plafond acoustique et ventilation mécanique

Délibération 2012/63 - Suffrages exprimés : 14

Faisant suite à la demande du club de Tennis de Table, il apparait judicieux d'améliorer les conditions d'exploitation de la plus grande pièce du complexe polyvalent d'Aveney :

- a) Installation d'un système de ventilation mécanique doté d'un taux de renouvellement d'air élevé pendant les matchs du Club (commande temporisée) : travaux réalisés en régie.
- b) Mise en place d'un faux plafond acoustique et d'un complément d'isolation sous dalle (environ 90m²) avec dépose et repose des luminaires plafonniers. Offre de la société BONFILS pour un montant H.T. de 3 438 €uros

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, donne son accord pour cet équipement.

I.2 – Complément d'éclairage public rue des Grands Prés

Délibération 2012/64 - Suffrages exprimés : 14

Faisant suite à l'opération de remplacement intégral des luminaires d'éclairages public du secteur des Grands Prés en 2011, il apparait que l'excellent niveau d'éclairage obtenu sur l'ensemble du secteur met en évidence une zone peu éclairée résultant d'une anomalie d'implantation des luminaires lors de la création de ce lotissement voici plus de 30 ans.

Après consultation du prestataire en charge du marché de maintenance de l'éclairage communal, proposition est faite de substituer à un mat existant, un mat de grande hauteur doté de deux crosses ; le mat déposé étant repositionné dans le secteur de la Courbe Roye.

Montant de la prestation proposée par la société SPIE : 2 575 € H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, donne son accord pour installer cet équipement.

I.3 Acquisition de terrain pour l'aménagement de l'arrêt de fin de ligne Ginko n°27

Délibération 2012/65 - Suffrages exprimés : 14

La Commune d'Avanne Aveney bénéficie de la desserte de la ligne 27 des services de cars GINKO, avec terminus rue des Cerisiers. La CAGB se propose de reconstruire, pour ses chauffeurs, des sanitaires disposant d'un confort supérieur à celui existant actuellement. A cet égard, elle sollicite de la Commune d'Avanne Aveney l'acquisition du terrain d'implantation de la construction qui correspond à 15 m² environ à prélever dans la propriété de Mesdames MATTIUSI Jeanine et PARIS Anita, cadastrée section AE n° 97 de 11a16ca.

Suite aux négociations menées avec les intéressées, un accord verbal amiable a été obtenu sur la base d'un prix de 10 euros le m².

L'emprise est déjà occupée gratuitement, depuis 2 ans et supporte des sanitaires qui seront déposés pour être mis aux normes.

Le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour acquérir le terrain et signer l'acte à intervenir. L'emprise réelle sera déterminée par géomètre expert ; Le tout aux frais de la Commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, donne son accord pour procéder à l'acquisition de ce terrain.

I.4 Marquage au sol rue des Cerisiers

Délibération 2012/66 - Suffrages exprimés : 14

Faisant suite aux travaux de reprise d'étanchéité sur le revêtement de chaussée de la rue des Cerisiers par les services du Département, proposition est faite de :

- ▶ Réaliser le marquage au sol de six passages piétons et d'axe médian en résine « longue durée ».
- ▶ Installer, au droit du ralentisseur, des panneaux de signalisation conformes à la nouvelle réglementation. Offre de la société HICON pour un montant H.T. de 1 507 Euros.

Décision est prise, à l'unanimité des suffrages exprimés, de réaliser le marquage au sol et d'installer deux panneaux de signalisation.

I.5 Sécurité : Mise en place de deux radars pédagogiques,

Délibération 2012/67 - Suffrages exprimés : 14

Prenant acte de l'accroissement du trafic routier sur la route Départementale 106, et du non respect des limites de vitesse en entrée et sortie du village, proposition est faite d'installer deux « radars pédagogiques » en entrée de village :

- ✓ L'un installé entre le Colruyt et le rond point du Vallon (rue des Cerisiers),
- ✓ Le second étant implanté à proximité du ralentisseur (rue St Vincent).

Ces dispositifs sont alimentés par le réseau d'éclairage public en nocturne, associés à une batterie ; l'option « panneaux solaires » n'étant pas retenue, eu égard au taux de vols observés actuellement sur ces équipements solaires.

En complément ces dispositifs mémorisent toutes les mesures de vitesses effectuées.

Cinq offres ont été analysées : DATACONNECT, ELANCITE, MAGSYS, HICON et EGAGROUP.

L'offre sélectionnée est la société HICON pour un montant H.T. de 4 376 €euros (2 radars).

Décision est prise, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'acquérir deux radars pédagogiques.

I.6 Acquisition d'un ordinateur pour l'Animateur Communal,

Délibération 2012/68 - Suffrages exprimés : 14

L'ordinateur mis à disposition de l'Animateur Communal est aujourd'hui obsolète. Il convient d'installer en matériel neuf doté des logiciels indispensables : (Windows, Office, Antivirus, ...) et de gérer le transfert des données.

Offre de la société AFODIS pour un montant H.T. de 1 349 €euros (ordinateur, écran, logiciels, installation, transfert).

Décision est prise, à l'unanimité des suffrages exprimés, de mettre à disposition de l'Animateur communal un nouvel ordinateur.

II. VIE ASSOCIATIVE

II.1 Convention avec la Commune de Montferrand le Château pour l'accueil transitoire des équipes de Foot Senior,

Délibération 2012/69 - Suffrages exprimés : 14

Sachant que le chantier de reconstruction des bâtiments du plateau sportif va s'exécuter de début novembre 2012 à fin juin 2013, il est nécessaire d'offrir aux équipes de foot sénior du village un site d'accueil pour leurs entraînements et leurs matchs.

La commune de Montferrand le Château propose d'accueillir ces équipes dans les créneaux disponibles : lundi soir, samedi après-midi et dimanche.

En contrepartie la commune d'Avanne-Aveney est invitée à prendre en charge les dépenses y afférent soit :

Entretien, Fonctionnement locaux, fluides et chauffage.
Fabrication de clés

Une convention établie entre les deux communes définit les modalités de cet accord.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, autorise le Maire à signer la convention qui permettra l'accueil, transitoire, des équipes de foot sénior sur la commune de Montferrand le Château.

II.2 Dotation d'Équipement pour l'Association Rollers Alliance Glisse

Délibération 2012/70 - Suffrages exprimés : 14

L'Association ROLLER Alliance Glisse sollicite une aide de la commune pour acquérir des « Masses de lest » pour équiper son stand associatif.

Proposition est faite d'acquérir cinq « Masse de lest » auprès de la société VITABRI pour un montant H.T. de 210 €euros.

Décision est prise, à l'unanimité des suffrages exprimés, de procéder à l'achat de cinq masses de lest en faveur de l'Association ROLLER Alliance Glisse

II.3 Création de Calendriers personnalisés avec des gravures originales illustrant le Patrimoine du Village

Délibération 2012/71 - Suffrages exprimés : 14

L'illustrateur-Graphiste Jacques LACOSTE, précédemment mandaté par la commune pour créer des gravures du village, propose de créer un calendrier 2013, « Avanne-Aveney », réunissant des gravures de sa création, établies dans le même esprit et accompagnées des textes évoquant l'histoire du village.

Proposition est faite d'acquérir 300 exemplaires de ce calendrier, créé spécifiquement, d'en acquérir les droits d'auteur et de reproduction et par la suite de les mettre à disposition des habitants du village (8 Euros l'unité).

Cette mise à disposition pourrait s'organiser sous couvert d'une association du village qui en assurerait la vente à « prix coûtant ».

Prenant acte de la situation budgétaire « délicate » de l'association LASCAR, très active dans le village, proposition est faite d'attribuer gracieusement 250 calendriers à l'Association LASCAR, lui permettant ainsi d'encaisser un complément de recette.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, donne son accord pour réaliser l'achat de 300 exemplaires du calendrier 2013.

III. DIVERS

III.1 Poursuite de recrutement d'Agent en CAE-CUI à mi-temps pour le périscolaire et l'école,

Délibération 2012/72 - Suffrages exprimés : 14

Depuis plusieurs années, la commune recrute au titre d'emploi d'insertion de type CAE-CUI, un personnel à temps partiel (20/35^{ème} d'un temps plein).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, autorise le maire à renouveler la création de ce poste.

III.2 Convention avec la commune de Rancenay pour le Périscolaire,

Délibération 2012/73 - Suffrages exprimés : 14

Au printemps 2012, la commune a décidé de perfectionner les services périscolaires pour une mise en application dès septembre 2012 :

- ✓ Recrutement d'animateurs auprès de Profession Sport 25
- ✓ Système de réservation du service sur Internet,
- ✓ Tarification différenciée en fonction du quotient familial du foyer,
- ✓ Tarification différenciée pour les enfants des communes extérieures car le prix de vente des services aux familles est largement « subventionné » par les contribuables d'Avanne-Aveney.

Par délibération en date du 29 septembre 2012, le Conseil Municipal de Rancenay propose de prendre à sa charge le surcoût des services offerts aux enfants de Rancenay en périscolaire à compter du 1^{er} janvier 2013.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, accepte la proposition de la commune de Rancenay, sous condition du respect des contraintes suivantes :

- a. La facturation de cette contribution versée par la commune de Rancenay à la commune d'Avanne-Aveney sera établie chaque année en juillet, à terme échu de l'année scolaire.
- b. L'opération administrative consistant à exploiter les diverses factures mensuelles de chaque famille pour établir le bilan détaillé, mois par mois, de la contribution à payer, sera effectuée par la commune de Rancenay et transmise en mairie d'Avanne-Aveney avant fin juillet.

III.3 Travaux en Forêt : choix du prestataire,

Délibération 2012/74 - Suffrages exprimés : 14

Une consultation d'entreprises a été organisée par l'ONF pour réaliser l'abattage et le débardage de futaies façonnées durant l'hiver prochain sur les parcelles 2, 10 et 11.

Deux offres ont été reçues :

EURL MECAFORET et Société SIMONIN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de retenir l'offre MECAFORET, soit :

Abattage : 9 €/m³, Débardage : 6 €/m³

III.4 Demande de Subvention pour la Reconstruction des Bâtiments du Plateau Sportif

Délibération 2012/75 - Suffrages exprimés :

Faisant suite à une récente réunion de travail avec les instances de la Fédération Française de Foot (FFA) et celle des services de l'État en charge de ces compétences il apparait que les opportunités d'aide sont plus vastes que prévu initialement.

Il revient donc au Conseil Municipal, de valider le nouveau plan de financement du projet, afin d'intégrer ces nouvelles opportunités :

▶	Études et Maîtrise d'œuvre H.T.	:	88 539 €
▶	Marché de travaux	H.T. :	938 665 €
	Total du Projet	:	1 027 204 €

Plan de financement Prévisionnel :

Fonds propres de la commune	:	775 764 €
Subvention FNDS (maxi 20%)	:	205 440 €
Subvention FFF (LFA)	:	10 000 €

Subvention du CGD 25 : 36 000 €

À l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal, valide le nouveau plan de financement prévisionnel du projet et autorise le Maire à engager le dépôt des dossiers de demande de subvention.

III.5 Acquisition d'une propriété bâtie Rue du Pont

Délibération 2012/76 - Suffrages exprimés : 14

- ▶ Prenant acte de la mise en vente de la propriété bâtie de la famille MOURGEOTTE, située rue du Pont, cadastrée « AL 14 »,
- ▶ Observant que cette propriété est attenante à la propriété communale qui constitue aujourd'hui le site d'accueil de la base nautique,
- ▶ Observant que la proposition d'achat présentée par la municipalité, en date du 18 avril 2012, n'avait pas été acceptée par les vendeurs,
- ▶ Prenant acte de l'accord récent, donné par les vendeurs à leur notaire, pour une mise à prix à hauteur de 95 000 €uros,
- ▶ Observant que le montant de l'offre de vente s'inscrit exactement dans la fourchette de l'estimation de la propriété établie par France Domaines le 11 avril 2012,

Le Conseil Municipal, par 9 suffrages favorables, et 5 contre, décide d'acquérir cette propriété d'une valeur de 95 000 €uros et donne pouvoir au Maire pour signer les actes y afférent.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 21h05

ETAT DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE

Délibération 2012/63 – *Équipement de la salle Polyvalente d'Aveney : faux plafond acoustique et ventilation mécanique*

Délibération 2012/64 - *Complément d'éclairage public rue des Grands Prés*

Délibération 2012/65 - *Acquisition de terrain pour l'aménagement de l'arrêt de fin de ligne Ginko n°27*

Délibération 2012/66 - *Marquage au sol rue des Cerisiers*

Délibération 2012/67 - *Sécurité : Mise en place de deux radars pédagogiques*

Délibération 2012/68 - *Acquisition d'un ordinateur pour l'Animateur Communal*

Délibération 2012/69 - *Convention avec la Commune de Montferrand le Château pour l'accueil transitoire des équipes de Foot Senior*

Délibération 2012/70 - *Dotation d'Équipement pour l'Association Rollers Alliance Glisse*

Délibération 2012/71 - *Création de Calendriers personnalisés avec des gravures originales illustrant le Patrimoine du Village*

Délibération 2012/72 - *Poursuite de recrutement d'Agent en CAE-CUI à mi-temps pour le périscolaire et l'école*

Délibération 2012/73 - Convention avec la commune de Rancenay pour le Péricolaire

Délibération 2012/74 - Travaux en Forêt : choix du prestataire

Délibération 2012/75 - Demande de Subvention pour la Reconstruction des Bâtiments du Plateau Sportif

Délibération 2012/76 - Acquisition d'une propriété bâtie rue du Pont